

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

## Fullback 125 SC Fongicide

FDS n° : FO002249-A  
Date de révision : 2019-06-03  
Format: NA  
Version 1.01



### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

#### Identificateur de produit

Nom du produit Fullback 125 SC Fongicide

#### Autres moyens d'identification

Code(s) du produit FO002249-A

Legacy Product Code 1310-05

Synonymes FLUTRIAFOL:  $\alpha$ -(2-fluorophenyl)- $\alpha$ -(4-fluorophenyl)-1H-1,2,4-triazole-1-ethanol (CAS name); (RS)-2,4'-difluoro- $\alpha$ -(1H-1,2,4-triazol-1-ylmethyl)benzhydryl alcohol (IUPAC name)

Ingrédient(s) actif(s) Flutriafol

Famille chimique Triazole

PCP # 31679

#### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée : Fongicide

Restrictions conseillées pour l'utilisation Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

#### Adresse du fournisseur

FMC Corporation  
2929 Walnut Street  
Philadelphia, PA 19104  
(215) 299-6000 ((Informations générales )  
msdsinfo@fmc.com (courrier électronique - informations générales)

#### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Urgences médicales :  
1 800 / 331-3148 (États-Unis et Canada)  
1 651 / 632-6793 (Tous les autres pays - Collectionner)

En cas d'urgence concernant une fuite, un incendie, un déversement ou un accident, appelez le:

1 800 / 424-9300 (CHEMTREC - USA)  
1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International)  
1 703 / 527-3887 (CHEMTREC - Remplaçant)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

#### Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières

dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Sensibilisation de la peau

Catégorie 1B

**Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence****VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE****Attention****Mentions de danger**

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

**Conseils de prudence - Prévention**

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

P280 - Porter des gants de protection

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

**Conseils de prudence - Réponse**

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

P391 - Recueillir le produit répandu

**Conseils de prudence - Entreposage**

P405 - Garder sous clef

**Conseils de prudence - Élimination**

P501 - Éliminer le contenu/récipient selon les directives de l'étiquette

**HNOC (danger non classé autrement)**

Non classés ne étaient pas autrement dangers identifiés.

**Autres informations**

Peut être nocif par contact cutané.

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Famille chimique

Triazole.

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Flutriafol	76674-21-0	11.6
Propylène glycol	57-55-6	5-10
Alcools, C13-15 Branched and Linear, Ethoxylated	157627-86-6	5-10
1,2 benzisothiazolin-3-one	2634-33-5	0.02 (max)

Les synonymes sont fournis dans la section 1.

**4. PREMIERS SOINS****Contact avec les yeux**

Maintenez les yeux ouverts et rincez-les doucement, avec précaution, avec de l'eau

pendant 15 à 20 minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance; puis, effectuer une respiration artificielle, de préférence par bouche-à-bouche, si possible. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.
<b>Ingestion</b>	Une consultation médicale immédiate est requise. Faire boire un verre d'eau si elle est capable d'avaler. Il ne faut pas induire le vomissement à moins que vous ne receviez cette consigne d'un médecin ou du centre antipoison. Il ne faut rien mettre dans la bouche d'une personne inconsciente et il ne faut pas la faire vomir non plus.
<b>Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés</b>	Lorsqu'ils sont administrés à des animaux à forte dose, des produits similaires ont provoqué une salivation, une dépression de l'activité, des spasmes musculaires, une ataxie et une augmentation de la température corporelle.
<b>Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant</b>	Le traitement est symptomatique et consiste en un traitement de soutien.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Produit chimique, Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), Eau pulvérisée, Mousse. Évitez les jets puissants.
<b>Dangers spécifiques du produit</b>	Aucun connu
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Les produits de dégradation essentiels sont des composés volatils, toxiques, irritants et inflammables tels que: Fluorure d'hydrogène, Oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ), Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), divers composés organiques chlorés et fluorés.
<b>Données sur les risques d'explosion</b>	
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Équipement de protection et précautions pour les pompiers</b>	Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les surfaces exposées au feu et protéger le personnel. Approche du feu du vent pour éviter les vapeurs dangereuses et les produits de décomposition toxiques. Endiguez pour empêcher le ruissellement. Combattre le feu à une distance maximale ou utiliser des lances sur affût télécommandées ou des canons à eau. Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

<b>Précautions personnelles</b>	Isolez la zone et y mettez un panneau d'avertissement. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Équipement de protection individuel, voir section 8.
<b>Divers</b>	Pour des consignes additionnelles concernant le nettoyage, appelez le service d'assistance téléphonique de FMC dont les coordonnées sont données à la section 1, « Identification du produit et de l'entreprise » ci-dessus.
<b>Précautions environnementales</b>	Maintenir le produit à distance des lacs, ruisseaux, mares et égouts.
<b>Méthodes de confinement</b>	Porter l'équipement complet de protection individuelle, en évitant l'inhalation ou le contact avec la peau ou les yeux. Digue pour contenir le déversement avec un matériau inerte qui est absorbant et non combustible (argile, sable ou sol). Ensuite, absorber avec du matériel absorbant vers l'intérieur des bords.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Le cas échéant, les égouts d'eau de surface devraient être couverts. Les déversements

mineurs sur le plancher ou toute autre surface imperméable doivent être balayés ou de préférence aspirés en utilisant un équipement avec un filtre final à haut rendement. Transférer dans des récipients appropriés. Nettoyer la zone avec un détergent industriel fort et beaucoup d'eau. Absorber le liquide de lavage sur un absorbant approprié tel que de la chaux hydratée, du liant universel, de l'attapulgite, de la bentonite ou d'autres argiles absorbantes et transférer l'absorbant contaminé dans des récipients appropriés. Les récipients utilisés doivent être correctement fermés et étiquetés.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Manutention</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas contaminer d'autres pesticides et engrais, l'eau, la nourriture ou les aliments pour animaux pendant le stockage ou l'élimination. Manipuler le produit seulement dans un système fermé ou fournir une ventilation par aspiration adaptée sur les équipements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver à fond après manutention.
<b>Entreposage</b>	Pour maintenir la qualité, les températures maximales de stockage ne doivent pas dépasser 25°C. Protéger du gel, de la chaleur et du soleil. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir hors de la portée des enfants et des animaux. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Garder/entrepoiser dans le contenant d'origine seulement. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.
<b>Produits incompatibles</b>	Oxydants, Cuivre, Alliage de cuivre

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Nom chimique	Colombie-Britannique	Québec	TLV-TWA pour l'Ontario	Alberta
Propylène glycol (57-55-6)	-	-	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> aerosol only  TWA: 50 ppm aerosol and vapor  TWA: 155 mg/m <sup>3</sup> aerosol and vapor	-

### Contrôles techniques appropriés

<b>Mesures d'ordre technique</b>	Appliquer des mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle (si énumérées ci-dessus). Lorsque vous travaillez dans des espaces confinés (réservoirs, conteneurs, etc.), assurez-vous qu'il y a une source d'air suffisante pour respirer et portez l'équipement recommandé. Ventiler tous les véhicules de transport avant la décharge.
----------------------------------	---

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

<b>Protection des yeux/du visage</b>	S'il y a un risque d'éclaboussures, porter :: Lunettes de sécurité avec protections latérales. Maintenir un bain oculaire et installations de mouillage rapide dans la zone de travail.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter un vêtement de protection approprié. Chaussures ou bottes sécurité. Minimiser la contamination de la peau en suivant les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
<b>Protection des mains</b>	Utilisez des gants de protection en matériaux chimiques en nitrile ou en néoprène. Laver l'extérieur des gants avec de l'eau et du savon avant de les réutiliser. Vérifiez régulièrement pour des fuites.
<b>Protection respiratoire</b>	Le produit ne présente pas automatiquement une préoccupation d'exposition à l'air pendant la manipulation normale. En cas de déversement accidentel du produit qui produit une

vapeur ou un brouillard lourd, les travailleurs doivent porter un équipement de protection respiratoire officiellement approuvé avec un filtre universel incluant un filtre à particules.

**Mesures d'hygiène**

Doit avoir de l'eau propre pour se laver en cas de contamination des yeux ou de la peau. Laver la peau avant de manger, boire, mâcher de la gomme ou de tabac à priser. Douche après le travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Laver tous les vêtements de travail séparément; ne pas mélanger avec linge de maison.

**Informations générales**

Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs d'équipements de protection appropriés

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Aspect</b>	Suspension
<b>État physique</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Blanc cassé / brun
<b>Odeur</b>	Poissons, Collant
<b>Seuil olfactif</b>	Non applicable
<b>pH</b>	6.5 @ 25°C 1% De solution dans l'eau
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	< 0 °C
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	99 °C
<b>Point d'éclair</b>	> 99 °C PMCC
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non applicable (Le produit est un liquide)
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>	
<b>Limite supérieure d'inflammabilité:</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Limite inférieure d'inflammabilité:</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité</b>	1.06 g/ml
<b>Densité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Susceptible de dispersion dans l'eau
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Viscosité, cinématique</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Viscosité, dynamique</b>	83-560 mPa.s @20°C; 68-455 mPa.s @ 40°C
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif
<b>Propriétés comburantes</b>	Non-oxydant
<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucun renseignement disponible
<b>K<sub>st</sub></b>	> 0 bar m / s

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Aucun dans des conditions normales d'utilisation
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Conditions à éviter</b>	Le chauffage peut libérer des gaz dangereux
<b>Matières incompatibles</b>	Oxydants, Cuivre, Alliage de cuivre.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Consulter la section 5 pour plus de renseignements.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Nocif par inhalation, par contact de la peau et par ingestion. Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation modérée à sévère.

### Renseignements sur le produit

**DL50 orale** : > 3000 mg/kg (rat)  
**DL50 épidermique** : > 4000 mg/kg (rat)  
**CL50 par inhalation** : >2.10 mg/l 4 heures (rat)

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Légèrement irritant.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Non irritant.

**Sensibilisation** Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

Nom chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation
Flutriafol (76674-21-0)	= 1140 mg/kg ( Rat )		
Propylène glycol (57-55-6)	20000 mg/kg ( Rat )	20800 mg/kg ( Rabbit )	
1,2 benzisothiazolin-3-one (2634-33-5)	= 1020 mg/kg ( Rat )		

### Données sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Lorsqu'ils sont administrés à des animaux à forte dose, des produits similaires ont provoqué une salivation, une dépression de l'activité, des spasmes musculaires, une ataxie et une augmentation de la température corporelle.

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Mutagénicité** Flutriafol: Non mutagène

**Cancérogénicité** Flutriafol: Aucune preuve de cancérogénicité provenant d'études animales

**Effets neurologiques** Flutriafol: Aucun renseignement disponible

**Toxicité pour la reproduction** Flutriafol: Pas de toxicité pour la reproduction.

**STOT - exposition unique** Aucun connu.

**STOT - exposition répétée** Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voir les organes cibles énumérées ci-dessous.

**Effets sur les organes cibles** Foie

**Effets neurologiques** Flutriafol: Aucun renseignement disponible

**Danger par aspiration** Ce produit présente un risque de pneumonie par aspiration.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Le produit est toxique pour les poissons, les invertébrés aquatiques et les algues et nuisibles aux abeilles. Il n'est pas considéré comme dangereux pour les oiseaux et les micro- et macroorganismes du sol.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
bentonite 1302-78-9		96 h LC50: 8.0 - 19.0 g/L (Salmo gairdneri) 96 h LC50: = 19000 mg/L (Oncorhynchus mykiss) static	
Formaldehyde		96 h LC50: 0.032 - 0.226 mL/L	48 h EC50: 11.3 - 18 mg/L

50-00-0		(Oncorhynchus mykiss) flow-through 96 h LC50: 100 - 136 mg/L (Oncorhynchus mykiss) static 96 h LC50: 22.6 - 25.7 mg/L (Pimephales promelas) flow-through 96 h LC50: 23.2 - 29.7 mg/L (Pimephales promelas) static 96 h LC50: = 1510 µg/L (Lepomis macrochirus) static 96 h LC50: = 41 mg/L (Brachydanio rerio) static	(Daphnia magna) Static 48 h LC50: = 2 mg/L (Daphnia magna)
Propylène glycol 57-55-6	96 h EC50: = 19000 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)	96 h LC50: 41 - 47 mL/L (Oncorhynchus mykiss) static 96 h LC50: = 51400 mg/L (Pimephales promelas) static 96 h LC50: = 51600 mg/L (Oncorhynchus mykiss) static 96 h LC50: = 710 mg/L (Pimephales promelas)	48 h EC50: > 1000 mg/L (Daphnia magna) Static 24 h EC50: > 10000 mg/L (Daphnia magna)
Flutriafol 76674-21-0	Green algae (Selenastrum capricornutum), 96-h IC50: 12 mg/l (Scenedesmus subspicatus), 72-h IC50: 1.9 mg/l	Rainbow trout (Salmo gairdneri), 96 h-LC50: 61 mg/l 28-day NOEC: 6.2 mg/l	Daphnids (Daphnia magna) 48 h-EC50: > 78 mg/l 21-day NOEC: 0.31 mg/l
Sodium sulfate 7757-82-6		96 h LC50: 13500 - 14500 mg/L (Pimephales promelas) 96 h LC50: 3040 - 4380 mg/L (Lepomis macrochirus) static 96 h LC50: = 13500 mg/L (Lepomis macrochirus) 96 h LC50: > 6800 mg/L (Pimephales promelas) static	48 h EC50: = 2564 mg/L (Daphnia magna) 96 h EC50: = 630 mg/L (Daphnia magna)
Naphthalene* 91-20-3	72 h EC50: = 0.4 mg/L (Skeletonema costatum)	96 h LC50: 0.91 - 2.82 mg/L (Oncorhynchus mykiss) static 96 h LC50: 5.74 - 6.44 mg/L (Pimephales promelas) flow-through 96 h LC50: = 1.6 mg/L (Oncorhynchus mykiss) flow-through 96 h LC50: = 1.99 mg/L (Pimephales promelas) static 96 h LC50: = 31.0265 mg/L (Lepomis macrochirus) static	48 h EC50: 1.09 - 3.4 mg/L (Daphnia magna) Static 48 h EC50: = 1.96 mg/L (Daphnia magna) Flow through 48 h LC50: = 2.16 mg/L (Daphnia magna)

**Persistence et dégradation**

Flutriafol: Ne se biodégrade pas facilement. Persistant dans le sol.

**Bioaccumulation**

Flutriafol: Ne devrait pas bioaccumuler.

**Mobilité**

Flutriafol: Modérément mobiles.

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

L'élimination inadéquate de l'excès de pesticides, de mélange de pulvérisateur ou de l'eau de rinçage est interdite. Si ces déchets ne peuvent pas être éliminés selon les instructions contenues sur l'étiquette, veuillez communiquer avec les autorités concernées pour des conseils. Les équipements de protection individuelle appropriés, tels que décrits aux sections 7 et 8, doivent être portés lors de la manipulation des matériaux pour l'élimination des déchets.

**Emballages contaminés**

Mettez au rebut les contenants selon les règlements locaux, fédéraux et provinciaux. Rappelez-vous à l'étiquette du contenant qui contient des instructions sur l'élimination.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****DOT**

NON RÉGLEMENTÉ

**TMD**

N° ID/ONU

UN3082

Nom officiel d'expédition

Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a

Classe de danger

9

<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Polluant marin</b>	Flutriafol.
<b>Désignation</b>	UN3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, no.s. (Flutriafol), 9, III, Polluant marin

**ICAO/IATA**

<b>N° ID/ONU</b>	UN3082
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a
<b>Classe de danger</b>	9
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Désignation</b>	UN3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, no.s. (Flutriafol), 9, III, Polluant marin

**IMDG/IMO**

<b>N° ID/ONU</b>	UN3082
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a
<b>Classe de danger</b>	9
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>No EMS</b>	F-A, S-F
<b>Polluant marin</b>	Flutriafol
<b>Désignation</b>	UN3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, no.s. (Flutriafol), 9, III, Polluant marin

**15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION****Règlements fédéraux aux États-Unis****SARA 313**

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

<b>Danger aigu pour la santé</b>	Oui
<b>Danger chronique pour la santé</b>	Oui
<b>Risque d'incendie</b>	Non
<b>Risque de décompression soudaine</b>	Non
<b>Danger de réaction</b>	Non

**Loi sur la qualité de l'eau**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Formaldehyde 50-00-0	100 lb			X
Naphthalene* 91-20-3	100 lb	X	X	X

**CERCLA**

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses
Formaldehyde 50-00-0	100 lb 45.4 kg	100 lb

## Fullback 125 SC Fungicide

FDS n° : FO002249-A

Date de révision : 2019-06-03

Version 1.01

Naphthalene* 91-20-3	100 lb 45.4 kg	
-------------------------	-------------------	--

### FIFRA Information

Ce produit chimique est un pesticide enregistré à l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches signalétiques, et pour les étiquettes du lieu de travail pour les produits chimiques autres que des pesticides. Les renseignements suivants sur les dangers sont requis sur l'étiquette du pesticide :

#### ATTENTION

Peut être nocif en cas d'inhalation. Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

Provoque une irritation des yeux. Contient des matières qui peuvent causer des dommages au foie.

Peut être dangereux pour l'environnement. Ce produit est toxique pour les poissons, les invertébrés aquatiques et les abeilles et nuisibles aux abeilles.

## États-Unis - Réglementations des États

### Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

### Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Propylène glycol 57-55-6	X		X

### Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA (États-Unis)	LIS (Canada)	EINECS/ELINCS (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)
Propylène glycol 57-55-6	X	X	X	X	X	X	X	X
Alcohols, C13-15 Branched and Linear, Ethoxylated 157627-86-6	X	X	X		X			
1,2 benzisothiazolin-3-one 2634-33-5	X	X	X	X	X	X	X	X

### Mexique - Classe

Risque modéré, classe 2

Nom chimique	Mexique - Inventaire des émissions et des transferts de matières polluantes - Rapport des émissions pour la fabrication, le traitement ou l'utilisation - Quantités seuils	Inventaire des émissions et des transferts de matières polluantes - Rapport des émissions - Quantités seuils
Formaldehyde	100 2500 kg/yr	100 kg/yr

### Déclaration SIMDUT

Ce produit a été classé en accord avec le Règlement sur les produits dangereux ( HPR ) et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le HPR

### Classe de dangers du SIMDUT

D2B - Matières toxiques



D2B – Toxic

## 16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Dangers physico-chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 2*	Inflammabilité 1	Danger physique 0	Protection individuelle X

\*Indique un risque chronique pour la santé

**Légende des codes NFPA et HMIS** Grave = 4; Sérieux = 3; Modéré = 2; Léger = 1; Minimum = 0

Date de révision : 2019-06-03  
Cause de la révision: Libération initiale

### Avis de non-responsabilité

FMC Corporation factotum estime que les informations et recommandations contenues dans les présentes (y compris les données et les énoncés) sont exactes à la date des présentes. **AUCUNE GARANTIE D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EST FAITE CONCERNANT LES INFORMATIONS DONNÉES ICI.** L'information fournie ici concerne seulement le produit indiqué et peut ne pas être applicable lorsque le produit est utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Utilisation d'un produit de esta est régie par la US Environmental Protection Agency (EPA). Ce est une violation de la loi fédérale pour utiliser ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage. En outre, puisque les conditions et méthodes d'utilisation sont hors du contrôle de FMC Corporation, FMC Société nie expressément toute responsabilité concernant les résultats obtenus d'ou utiliser les produits ou la fiabilité de cette information.

Préparé par

FMC Corporation  
Logo de FMC - Marque de commerce de FMC Corporation

© 2019 FMC Corporation. Tous droits réservés.

**Fin de la fiche signalétique**